

CENTRE ÎLE-DE-FRANCE DE FORMATION

BPJEPS

Nouveauté 2023 Formation ouverte à l'apprentissage

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Éducateur Sportif Activités Gymniques Acrobatique



FORMATION BPJEPS

680 heures

de

Formation
en centre

Taux de réussite 2021 :100% 2022 : 82%

ÉDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES GYMNIQUES

Option: Activités Gymniques Acrobatiques

Diplôme Professionnel de niveau IV, il confère à son titulaire la qualité professionnelle pour encadrer en autonomie et en sécurité tout public dans les activités gymniques.

Formation en Alternance, elle se déroule **du 4 septembre 2023 au 29 juin 2024**. Les cours se déroulent en semaine le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 15h00, et sur certaines vacances scolaires sous forme de stage (voir ruban pédagogique). Les périodes d'alternance se font en soirée, le mercredi, le week-end et durant les vacances scolaires.

Objectifs: Animer toutes les Activités Gymniques, pour encadrer des actions d'initiation ou de découverte. Les stagiaires devront mettre en place deux cycles d'animation dans leur structure d'alternance parmi les activités suivantes: Gym Art. Féminine, Gym Art. Masculine, Gym Rythmique, Trampoline, Tumbling, Gym Acrobatique, Babygym, Aérobic, TeamGym ou Parkour. Assurer la sécurité des pratiquants

Entraîner un premier niveau de compétition, concevoir, conduire et évaluer un cycle d'entraînement pour un groupe de la filière fédérale dans les activités gymniques acrobatiques.

CONTENUS DE FORMATION

Le BPJEPS s'articule en 4 Unités capitalisables regroupées en 3 modules de formation.

Préparer, conduire et évaluer un projet dans sa structure

- UC 1 / UC 2
- Communication, Projet d'animation promotionnel,
 Cadre institutionnel, Caractéristiques des publics
- Cadre réglementaire, Méthodologie de projet
- Animer tout

public sur toute

activité gymnique

UC3

- Préparation et conduite de séance d'animation : Baby-gym, Parkour, gym senior, activités acrobatiques, activités gymniques d'expression, handigym, aérobic, ...
- Connaissances théoriques, Conception d'un cycle d'animation

Entraîner en compétition les activités acrobatiques

UC 4

- •Conception d'un cycle d'entraînement, Conduite de séance
- Connaissances techniques, Sécurité et réglementation des activités compétitives (GAM, GAF, Trampoline, Tumbling, Gym Acrobatique, Teamgym, Aérobic, Parkour)

Volumes horgires en formation initiale

- Volume horaire en centre de formation : 680h
- Volume horaire en alternance : 600h, dont 500h en face à face pédagogique
- Volume hebdomadaire en face à face pédagogique conseillé : 13h
 - (4h en animation, 5h en initiation, 4h sur un groupe de 1er niveau compétitif)

RUBAN PEDAGOGIQUE PREVISIONNEL

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
	Semaine 5	Semaine 9		Semaine 18			Semaine 31	Semaine 35	Semaine 40
Semaine 1	Semaine 6	Semaine 10	Semaine 14	Semaine 19	Semaine 23 Semaine 24	Semaine 27			
						Semaine 28	Semaine 32	Semaine 36	Semaine 42 Certif UC 3 & 4
Semaine 2 Semaine 3	Semaine 7	Semaine 11	Semaine 15	Semaine 20					
			Semaine 16		Semaine 25	Semaine 29	Semaine 33	Semaine 37	
		Semaine 12		Semaine 21 Semaine 22				Semaine 38	Semaine 42
Semaine 4	Semaine 8				Semaine 26		Semaine 34		Semaine 43
		Semaine 13	Semaine 17			Semaine 30		Semaine 39	Certif UC 1&2 UC 3 & 4
			:::!!a+ 2022				2024) Junualé	UC 1 & 2	

Alternance: depuis le positionnement (4 juillet 2023 – finalisation jusqu'à 14 mois maximum – fin août 2024) – Jury plénier durant l'été 2024.

Semaine de cours
Lu, Ma, Je, Ve : 9h-15h

Semaine de cours
Epreuve de certification

Epreuve de rattrapage

Vacances

Les lieux de formation alternent entre Suresnes, Paris, Puteaux, La Celle-St Cloud et Thiais, en fonction des contenus.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode pédagogique : formation en présentiel (gymnases, salles de cours) et en distanciel (équipement informatique et connexion internet nécessaires). Apports théoriques, mises en situation sur publics supports.

Moyens pédagogiques: salles spécifiques dédiées aux activités gymniques, site internet dédié au suivi pédagogique, supports vidéo, PowerPoint, vidéoprojecteurs, logiciels spécifiques d'analyse vidéo, ...

S'INSCRIRE

Conditions d'accès :

- Avoir 18 ans révolus au début de la formation (dérogation possible, sur demande motivée)
- Etre titulaire du diplôme de Premier Secours Civique de niveau 1 (PSC1)
 - Avoir un certificat médical de <u>non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités gymniques</u> La formation peut être adaptée pour les personnes en situation de handicap. Fournir avec le certificat médical, l'avis d'un médecin agrée. Contacter le référent handicap pour plus d'informations (voir les contacts page suivante)
 - Pour les moins de 25 ans : être recensé et avoir suivi la journée défense et citoyenneté (ex JAPD)
- Avoir une structure d'alternance pour effectuer son stage pédagogique.

Dossier d'inscription

Téléchargeable sur le site : <u>www.crif-ffgym.com</u>) à remettre au CIFF **avant le 1**er **juin 2023** (1er juillet pour les candidats exemptés des TEP)

Le CIFF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits.

Frais d'inscription:

50 € (chèque à l'ordre du CIFF)

TESTS D'ADMISSION

Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

Définis par l'arrêté ministériel du 5 septembre 2016, ils servent à vérifier les capacités des candidats à suivre la formation. Détail des tests sur le lien : Tests BPJEPS

Les TEP se dérouleront le vendredi 30 juin 2023

Sont exemptés des TEP les candidats en possession des diplômes suivants : CQP FFG, animateur fédéral FFG, moniteur FFG, BF1A UFOLEP, BAF1 FSCF, BF1 FSGT

Tests OBLIGATOIRES définis par le Centre de Formation

Ils servent à identifier le niveau des candidats et leur projet professionnel

- Epreuve écrite à partir d'une observation vidéo Étre capable de prendre des notes, de résumer et d'argumenter sur une problématique)
- Entretien sur son projet professionnel
 Être capable de présenter oralement son parcours et de démontrer son implication et sa motivation pour son projet professionnel
- QCM de connaissances gymniques de base
 Être capable d'utiliser la terminologie relative aux gestes techniques de base

Les TESTS OBLIGATOIRES se dérouleront le lundi 3 juillet 2023

Convocation envoyée 15 jours avant la date des tests si réception du dossier d'inscription complet

POSITIONNEMENT

Pour les candidats retenus à l'issue des tests, le positionnement permettant de définir le Parcours Individuel de Formation (PIF) aura lieu le mardi 4 juillet 2023 à Suresnes (92).

Les allègements et équivalences sont consultables sur notre site internet : <u>tableau des allègements</u>

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA FORMATION

Plusieurs possibilités :

- Contrat d'apprentissage (NOUVEAUTE 2023!) *
- Contrat de professionnalisation
- Compte personnel de formation (CPF) co-construit,
- Plan de développement des compétences,
- Dispositif de promotion ou reconversion par alternance
- o Pôle emploi : formation des demandeurs d'emploi
 - * : Pour plus de renseignements, veuillez contacter le CFA (voir coordonnées ci-après)

COUT DE LA FORMATION: 11 €/HEURE*

Soit : 7480 €, pour une formation en parcours complet.

Des allègements de formation sont possibles en fonction des cursus et diplômes des candidats

*: Pour un parcours en apprentissage, nous consulter.

Nous contacter:

Responsable pédagogique : **François Régis BRUNO** 01 72 67 40 03 – 07 85 08 35 05

francois.regis-bruno@crif-ffgym.fr

Directeur administratif CIFF: **François TARRETE** 01 72 67 40 02 – 06 30 32 85 00

francois-tarrete@crif-ffgym.fr

Référent apprentissage CFA : Axel MERCIER 01 48 01 24 74 – axel.mercier@ffgym.fr

Référent Handicap du CIFF : Marie HINGANT marie.hingant@gmail.com

Tous nos documents sont téléchargeables sur notre site : www.crif-ffgym.com

LE CIFF

Organisme de formation homologué par la DRIEETS et la DRAJES d'Île de France, le CIFF a formé depuis 2001 plus de 500 Educateurs Sportifs dans le domaine des activités Gymniques. Il est habilité depuis avril 2007 pour organiser les formations BPJEPS.

TAUX DE REUSSITE

2020/2021 : **100%** 2021/2022 : **82%**

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

La totalité des stagiaires formés est en emploi la saison suivante dans les activités gymniques.

DEMARCHE QUALITE: Le Ciff est référencé au Datadock depuis 2017, et certifié Qualiopi depuis 2021





